

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Communes de 1 000 habitants et plus

COMMUNE :

CRÉTEIL

Département (collectivité)	VAL-DE-MARNE
Arrondissement (subdivision)	CRÉTEIL
Effectif légal du conseil municipal	53
Nombre de conseillers en exercice	53
Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) à élire	78
Nombre de suppléants à élire	29

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures quarante minutes, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Créteil.

À cette date étaient présents les conseillers municipaux suivants¹:

CATHALA Laurent	HÉLIN Bruno	TAHRI Mohammed
PELISSOLO Antoine	HACHMI Frédérique	MORVAN Isabelle
BOULARD Maguy	WANNIN Michel	PERREAU Séverine
PLACE Olivier	GILLET Christine	RUPAIRE Sylviane
GARRIGOU- GAUCHERAND Martine	CAMARA Marie-Louise	MATTEI Marie
SIMON-DECK Sylvie	HÉNON Dominique	MAILLOT Jean-Jacques
MAÏZ Moncef	MÉLIGNE Sylvie	RABA Sonia
SOL Josette	PALMIER Joseph	HEBBRECHT Thierry
DUKAN Alain	SALVIA Marie-Christine	BETOUCHE Abdelouahab
TORGEMEN Pascale	TEISSÈDRE Michel	LÔ Safia
PESSAQUE Joël	BRAUD Maurice	DING Emmanuel
VALLIER Chantal	ESOR Éric	DUPUIS Vanessa
DIALLO Nelly	CHRISTON Murielle	KÉRISIT Bruno
ADNANE Samira	ANGLES Anne	

Étaient absents et représentés les conseillers municipaux suivants² :

ELHARRAR Albert	DUFEU Jean-François	MULUMBA Martin
VORCHIN Magda	DEPREZ Patrice	HENRY Méhédi
URGIN Axel	ANAMBA-ONANA Pauline	
MBOUMBA Luc	DIASSE Oumou	
BIEN Jean-Philippe	TOLEDANO Éric	

1 Indiquer les nom et prénom(s) d'un conseiller par case. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Dans les communes de 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par le premier candidat non encore proclamé conseiller de la liste sur laquelle ils se sont présentés pour l'élection du conseil municipal (art. L.O. 286-2 du code électoral). Les militaires en position d'activité ne peuvent être élus ni délégués ni suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

2 Le cas échéant préciser à qui ils ont donné pouvoir (art. L. 289 du code électoral). Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir qui est toujours révocable.

Absents non représentés :

1. Mise en place du bureau électoral

M. Laurent CATHALA, Maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

Mme Nelly DIALLO a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré cinquante-trois conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT³ était remplie.

Le Maire (ou son remplaçant) a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme GARRIGOU-GAUCHERAND Martine, M. WANNIN Michel, Mme MATTEI Mari et M. Bruno KÉRISIT.

2. Mode de scrutin

Le Maire (ou son remplaçant) a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel⁴.

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Si la commune a 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par les candidats français venant immédiatement

3 Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité des membres en exercice est présente.

4 Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués et de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués supplémentaires et de suppléants.

après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale (art. L.O. 286-2 du code électoral).

Le maire (ou son remplaçant) a également précisé que les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers à l'Assemblée de Martinique, conseillers territoriaux de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membres d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287, L. 445 et L. 556 du code électoral).

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le maire (ou son remplaçant) a ensuite précisé que les militaires en position d'activité membres du conseil municipal peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués sont élus, dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du conseil municipal, et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, les délégués supplémentaires sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, les uns et les autres de nationalité française.

Le maire (ou son remplaçant) a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 78 délégués (et/ou délégués supplémentaires) et 29 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués (ou délégués supplémentaires) et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire (ou son remplaçant) a constaté que deux listes de candidats avaient été déposées. Un exemplaire de chaque liste de candidats a été joint au procès-verbal en annexe 2.

Lorsque le nombre de candidats est supérieur à deux cents, les bulletins ne comportent que le nom de la liste et du candidat tête de liste et la liste complète des candidats de chaque liste est affichée dans la salle de vote (article R. 138).

3. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le

réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. **Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion** (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide, bulletin établi au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été enregistrée, bulletin avec adjonction ou radiation de noms ou avec modification de l'ordre des candidats, bulletin ne respectant pas l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe). Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

4. Élection des délégués (ou délégués supplémentaires) et des suppléants

4.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents et représentés	53
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	53
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	53

Les mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Le bureau détermine le **quotient électoral** en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la commune par le nombre des délégués (ou délégués supplémentaires) à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires)

que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

À cet effet, les sièges sont conférés successivement à celle des listes pour laquelle la division du nombre de suffrages recueillis par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués, plus un, donne le plus fort résultat. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Une fois l'attribution des mandats de délégués effectuée, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants.

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC et partenaires, groupe de la société civile	45	67	25
Liste présentée par le groupe les républicains	8	11	4

4.2. Proclamation des élus

Le maire (ou son remplaçant) a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe 1.

4.3. Refus des délégués⁵

Le maire (ou son remplaçant) a constaté le refus de zéro délégué(s) après la proclamation de leur élection⁶.

En cas de refus d'un délégué d'exercer son mandat, c'est le suppléant de la même liste venant immédiatement après le dernier délégué élu qui est appelé à le remplacer (L. 289) et le premier candidat non élu de la liste devient suppléant.

En cas de refus d'un suppléant d'exercer sa fonction⁷, le premier candidat non élu de la même liste devient suppléant.

5. Choix de la liste des suppléants par les délégués de droit⁸

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués de droit présents doivent faire connaître au bureau électoral, avant que la séance ne soit levée, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront. Il a aussi indiqué que si un conseiller municipal a également la qualité de député, sénateur, conseiller régional, conseiller départemental, conseiller à l'Assemblée de Martinique, conseiller territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membre d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie, son remplaçant doit faire connaître selon les mêmes modalités la liste sur laquelle sera désigné son suppléant.

Les conseillers municipaux présents ont fait connaître la liste sur laquelle seront désignés, en cas d'empêchement avéré, leurs suppléants pour participer à l'élection des sénateurs. Ce choix est retracé sur la feuille jointe au procès-verbal⁹.

5 Rayer le 4.3. en l'absence de refus du ou des délégués avant l'élection des suppléants.

6 Pour les délégués élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

7 Pour les suppléants élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

8 Supprimer le 5 dans les communes de moins de 9 000 habitants.

9 Les conseillers municipaux absents ont la possibilité de faire connaître au maire (ou son remplaçant) dans les meilleurs délais la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui les remplaceront.

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 9 juin 2023 à 19^h41 heures et 41 minutes, en triple exemplaire¹¹, a été, après lecture, signé par le Maire (ou son remplaçant), les autres membres du bureau et le secrétaire.

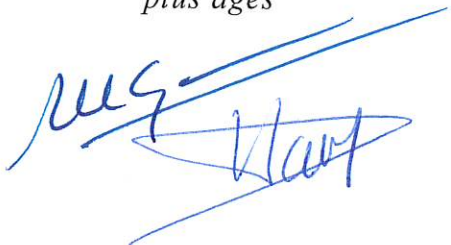
Le Maire ou son remplaçant



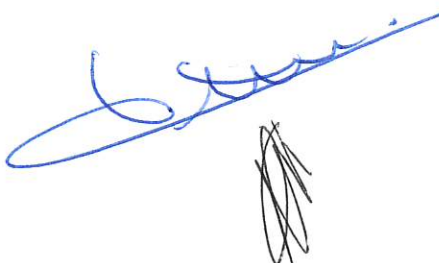
Le secrétaire



Les deux conseillers municipaux les plus âgés



Les deux conseillers municipaux les plus jeunes



¹¹ Le premier exemplaire du procès-verbal doit être affiché aussitôt après sa clôture à la porte de la mairie. Le deuxième exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie. Le troisième exemplaire doit aussitôt être transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au préfet ou au haut-commissaire (art. R. 144 du code électoral).

Annexe 1

**Liste des délégués, délégués supplémentaires et suppléants élus représentant la commune de
 CRÉTEIL**

A. Délégués de droit

Laurent CATHALA	ADNANE Samira	TOLEDANO Éric
PELISSOLO Mathis remplaçant de PELISSOLO Antoine	HÉLIN Clémentine Remplaçante d'HÉLIN Bruno	ANGLES Anne
BOULARD Maguy	HACHMI Jérôme Remplaçant d'HACHMI Frédérique	MULUMBA Martin
PLACE Olivier	DUFEU Jean-François	TAHRI Mohammed
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	WANNIN Michel	MORVAN Isabelle
ELHARRAR Albert	GILLET Christine	PERREAU Séverine
SIMON-DECK Sylvie	CAMARA Marie-Louise	RUPAIRE Sylviane
MAÏZ Moncef	DEPREZ Patrice	HENRY Méhédi
MAGRO Gisèle Remplaçante de SOL Josette	HÉNON Dominique	MATTEI Marie
DUKAN Alain	MÉLIGNE Sylvie	MAILLOT Jean-Jacques
VORCHIN Magda	PALMIER Joseph	RABA Sonia
URGIN Axel	ANAMBA-ONANA Pauline	HEBBRECHT Alexandre Remplaçant d'HEBBRECHT Thierry
TORGEMEN Pascale	SALVIA Marie-Christine	BETOUCHE Abdelouahab
PESSAQUE Joël	TEISSÈDRE Michel	LÔ Safa
VALLIER Chantal	DIASSE Oumou	DING Emmanuel
MBOUMBA Luc	BRAUD Maurice	DUPUIS Vanessa
DIALLO Nelly	ESOR Éric	KÉRISIT Bruno
BIEN Jean-Philippe	CHRISTON Murielle	

B. Délégués supplémentaires et suppléant – Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC et partenaires, groupe de la société civile

- Élus délégués titulaires

1 – Serge LAGAUCHE	24 – Françoise ANDREAU	47 – Patrick EMERY
2 – Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT	25 – Ali BACAR	48 – Schéhérazade ACHEMAOUI, née BELKHIR

Communes de 1 000 habitants et plus –
Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

3 – Christian FOURNIER	26 – Nabila TOBBAL, née TOUATI	49 – Souleymane DIASSE
4 – Laurette GALICHET	27 – Jean-Pierre HENO	50 – Carole PILLEUX, née BOYER
5 – Karim BENAÏSSA	28 – Claudine BLOUET	51 – Alain BERTHOLOM
6 – Anne BERRUET, née FAOU	29 – Guillaume VERNEREY	52 – Françoise LAGAUCHE, née LAURENT
7 – Jean-Pierre DECK	30 – Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME	53 – Louis VINCENTI
8 – Josiane BONNEAU, née LECONTE	31 – André HENRY	54 – Marie-France BOUTET, née LAUDY
9 – Philippe VOLLOT	32 – Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU	55 – Emmanuel MEDI-EPEE
10 – Sandrine BRAJAT	33 – Raphaël JAZOULI	56 – Marion JAZOULI, née SCHMITT
11 – Jean-Jacques PORCHERON	34 – Janick RENAULT	57 – Stéphane SOUILLARD
12 – Francine CHAUMONT	35 – Luc CHAUVET	58 – Magali ROUSSEAU
13 – Patrick JOIN-LAMBERT	36 – Soraya CARDINAL, née BENZOUI	59 – Jean-Michel SICHER
14 – Brigitte JEANVOINE, née HUBERT	37 – Daniel JEANVOINE	60 – Claudine MUKIZWA
15 – Pierre CONROUX	38 – Léa OMNES	61 – Romain GUIMBER
16 – Michèle COGNET, née RAMBERT	39 – Bernard PRADEILLES	62 – Amina ESSAIL, née MATRAJJI
17 – Daniel BOUCHUT	40 – Claude LECOMTE	63 – Jean-Marie ROBIN
18 – Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX	41 – Cornel SERBANOIU	64 – Mariam WARSAMA
19 – Abdellah DAOUDI	42 – Patricia LERMANT, née BOUTET	65 – Rachid SEBBAR
20 – Jeannine DANIEL	43 – Bernard COLAS	66 – Michèle NATHAN
21 – Michel GORAND	44 – Evelyne BATENGUEK, née N'DA	67 – Philippe BONNETAIN
22 – Nicole COLY	45 – Michel GUIMARD	
23 – Albert AMAR	46 – Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS	

- **Élus délégués suppléants**

Nathalie VERNIN	Anthony HELENE	Sylvie PLACE, née SOULIE
Azzeddine BEDRA	Fatima IBRAHIMA	Karim BEZIOUEN
Jocelyne JEAN-BAPTISTE	Honeko KOFFI-SAH	Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
Alain TEMPEL	Clara SCOATARIU	Armand BOKOBZA
Valérie LOGNONNE	Issa NICOUKAR	Fabienne BERTRAND
Guy CLAVEL	Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN	José CONESA
Stéphany PELISSOLO, née ORAIN	Rachid RAMOUL	Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER

Communes de 1 000 habitants et plus –
 Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Clovis MAUGALEM	Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS	
Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER	Philippe IMER	

C. Délégués supplémentaires et suppléant – Liste présentée par le groupe les républicains

- **Élus délégués titulaires**

Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER	Claudette KHLETI, née GARCIA	Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA
Jacques SANTENS	Bernard DUPUIS	Michel SASPORTAS
Laurence GHESQUIERE	Carole THOMAS	Dominique LACROZE, née DURAND
Govinden CANAKIAH	Hassan LASFAR	

- **Élus délégués suppléants**

Christian KLETHI	Philippe GONCALVES
Laure MARCIANO	Martine DUPUIS, née VERZEELE

Annexe 2

**Liste des listes candidates à l'élection des délégués (délégués supplémentaires) et suppléants
 représentant la commune de CRÉTEIL**

A. Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC
 et partenaires, groupe de la société civile

1 – Serge LAGAUCHE	37 – Daniel JEANVOINE	73 – Guy CLAVEL
2 – Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT	38 – Léa OMNES	74 – Stéphany PELISSOLO, née ORAIN
3 – Christian FOURNIER	39 – Bernard PRADEILLES	75 – Clovis MAUGALEM
4 – Laurette GALICHET	40 – Claude LECOMTE	76 – Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER
5 – Karim BENAÏSSA	41 – Cornel SERBANOIU	77 – Anthony HELENE
6 – Anne BERRUET, née FAOU	42 – Patricia LERMANT, née BOUTET	78 – Fatima IBRAHIMA
7 – Jean-Pierre DECK	43 – Bernard COLAS	79 – Honeko KOFFI-SAH
8 – Josiane BONNEAU, née LECONTE	44 – Evelyne BATENGUEK, née N'DA	80 – Clara SCOATARIU
9 – Philippe VOLLOT	45 – Michel GUIMARD	81 – Issa NICOUKAR
10 – Sandrine BRAJAT	46 – Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS	82 – Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN
11 – Jean-Jacques PORCHERON	47 – Patrick EMERY	83 – Rachid RAMOUL
12 – Francine CHAUMONT	48 – Schéhérazade ACHEMAOUÏ, née BELKHIR	84 – Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS
13 – Patrick JOIN-LAMBERT	49 – Souleymane DIASSE	85 – Philippe IMER
14 – Brigitte JEANVOINE, née HUBERT	50 – Carole PILLEUX, née BOYER	86 – Sylvie PLACE, née SOULIE
15 – Pierre CONROUX	51 – Alain BERTHOLOM	87 – Karim BEZIOUEN
16 – Michèle COGNET, née RAMBERT	52 – Françoise LAGAUCHE, née LAURENT	88 – Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
17 – Daniel BOUCHUT	53 – Louis VINCENTI	89 – Armand BOKOBZA
18 – Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX	54 – Marie-France BOUTET, née LAUDY	90 – Fabienne BERTRAND
19 – Abdellah DAOUDI	55 – Emmanuel MEDI-EPEE	91 – José CONESA
20 – Jeannine DANIEL	56 – Marion JAZOULI, née SCHMITT	92 – Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER
21 – Michel GORAND	57 – Stéphane SOUILLARD	93 – Jean-Claude CHAVIGNAUD
22 – Nicole COLY	58 – Magali ROUSSEAU	94 – Corinne LEONARD
23 – Albert AMAR	59 – Jean-Michel SICHER	95 – Jacques MEYER
24 – Françoise ANDREAU	60 – Claudine MUKIZWA	96 – Jacqueline THOMAS, née PAGANI

Communes de 1 000 habitants et plus –
 Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

25 – Ali BACAR	61 – Romain GUIMBER	97 – Bernard ELGHOZI
26 – Nabila TOBBAL, née TOUATI	62 – Amina ESSAIL, née MATRAJJI	98 – Pascale DIEZ
27 – Jean-Pierre HENO	63 – Jean-Marie ROBIN	99 – Rachid MEDJEBER
28 – Claudine BLOUET	64 – Mariam WARSAMA	100 – Marion HARDY
29 – Guillaume VERNEREY	65 – Rachid SEBBAR	101 – Alain GERL
30 – Danielle DEFORTESECU, née DELHOUME	66 – Michèle NATHAN	102 – Aicha HACHEMI
31 – André HENRY	67 – Philippe BONNETAIN	103 – Robert FRECHET
32 – Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU	68 – Nathalie VERNIN	104 – Mariama NDIAYE
33 – Raphaël JAZOULI	69 – Azzeddine BEDRA	105 – Jean-Michel MORCHER
34 – Janick RENAULT	70 – Jocelyne JEAN-BAPTISTE	106 – Dalila LOUATI
35 – Luc CHAUVET	71 – Alain TEMPEL	107 – Mehdi MOCKEL
36 – Soraya CARDINAL, née BENZOUAI	72 – Valérie LOGNONNE	

B. Liste présentée par le groupe les républicains

1 – Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER	9 – Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA	17 – Charlotte BOULO GUESQUIERE
2 – Jacques SANTENS	10 – Michel SASPORTAS	18 – Gildas MAFON
3 – Laurence GHESQUIERE	11 – Dominique LACROZE, née DURAND	19 – Alice SANTENS, née BELLOIR
4 – Govinden CANAKIAH	12 – Christian KLETHI	20 – Séverin MANEBARD
5 – Claudette KHLETI, née GARCIA	13 – Laure MARCIANO	21 – Nadia BOUJDAY, née SAWISSIA
6 – Bernard DUPUIS	14 – Philippe GONCALVES	22 – Mamadou SANE
7 – Carole THOMAS	15 – Martine DUPUIS, née VERZEELE	23 – Géorgie GONCALVES, née COURBIS
8 – Hassan LASFAR	16 – Fayçal MATOUG	

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS
EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/3 ¹

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l' élu(e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l' élu(e) ²
Serge LAGAUCHE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Christian FOURNIER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Laurette GALICHET	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Karim BENAÏSSA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Anne BERRUET, née FAOU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Jean-Pierre DECK	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Josiane BONNEAU, née LECONTE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Philippe VOLLOT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Sandrine BRAJAT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Jean-Jacques PORCHERON	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Francine CHAUMONT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Patrick JOIN-LAMBERT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Brigitte JEANVOINE, née HUBERT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Pierre CONROUX	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Michèle COGNET, née RAMBERT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Daniel BOUCHUT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Abdelah DAOUDI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Jeanine DANIEL	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Michel GORAND	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Nicole COLY	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Albert AMAR	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Françoise ANDREAU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Ali BACAR	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Nabila TOBBAL, née TOUATI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Jean-Pierre HENO	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Claudine BLOUET	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Guillaume VERNERÉY	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
André HENRY	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Raphaël JAZOULI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Janick RENAULT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Luc CHAUVET	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Soraya CARDINAL, née BENZOULAI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Daniel JEANVOINE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Léa OMNES	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire

¹ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

² Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°2/3 ³

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) ⁴
Bernard PRADEILLES	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Claude LECOMTE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Cornel SERBANOIU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Patricia LERMANT, née BOUTET	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Bernard COLAS	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Evelyne BATENGUEK, née N'DA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Michel GUIMARD	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Patrick EMERY	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Schéhrazade ACHEMAOUI, née BELKHIR	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Souleymane DIASSE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Carole PILLEUX, née BOYER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Alain BERTHOLLOM	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Françoise LAGAUCHE, née LAURENT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Louis VINCENTI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Marie-France BOUTET, née LAUDY	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Emmanuel MEDI-EPEE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Marion JAZOULLI, née SCHMITT	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Stéphane SOULLIARD	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Magali ROUSSEAU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Jean-Michel SICHER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Claudine MUKIZWA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Romain GUIMBER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Amina ESSAII, née MATRAJJI	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Jean-Marie ROBIN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Mariam WARSAMA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Rachid SEBBAR	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Michèle NATHAN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée supplémentaire
Philippe BONNETAIN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué supplémentaire
Frédérique HERBRECHT, née ANCKER	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée supplémentaire
Jacques SANTENS	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué supplémentaire
Laurence GHESSQUIERE	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée supplémentaire
Govinden CANAKIAH	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué supplémentaire
Claudette KHILETI, née GARCIA	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée supplémentaire
Bernard DUPUIS	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué supplémentaire
Carole THOMAS	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée supplémentaire
Hassan LASFAR	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué supplémentaire
Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée supplémentaire

³ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

⁴ Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

COMMUNE : CRÉTEIL

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°3/3 ⁵ annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) ⁶
Michel SASPORTAS	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué suppléantaire
Dominique LACROZE, née DURAND	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée suppléantaire
Nathalie VERNIN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléant
Azzeddine BEDRA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Jocelyne JEAN-BAPTISTE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Alain TEMPEL	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Valérie LOGNONNE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Guy CLAVEL	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Stéphany PELLISSOLO, née ORAIN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Clovis MAUGALEM	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Anthony HELENE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Fatima IBRAHIMA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Honeko KOFFI-SAH	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Clara SCOATARIU	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Issa NICOUKAR	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Rachid RAMOUL	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Philippe IMER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Sylvie PLACE, née SOULIE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Karim BEZIOUEN	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Armand BOKOBZA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Fabienne BERTRAND	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
José CONESA	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Délégué suppléant
Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Déléguée suppléante
Christian KLETHI	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué suppléant
Laure MARCIANO	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée suppléante
Philippe GONCALVES	Liste présentée par le groupe les républicains	Délégué suppléant
Martine DUPUIS, née VERZEELLE	Liste présentée par le groupe les républicains	Déléguée suppléante

Fait à Créteil, le 9 juin 2023

Le Maire (ou son remplaçant),



Les membres du bureau,



Le secrétaire,







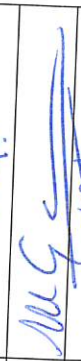







⁵ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

⁶ Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué suppléantaire ou d'un suppléant.

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 1/5 ¹

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

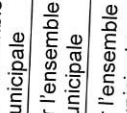
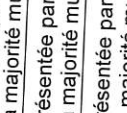
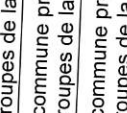
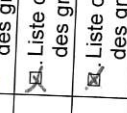




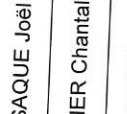
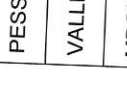


Nom et prénom du délégué de droit	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Signature du délégué
CATHALA Laurent	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
PELISSOLO Mathis Remplaçant d'Antoine PELISSOLO Pouvoir à Antoine PELISSOLO	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
BOULARD Maguy	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
PLACE Olivier	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
ELHARRAR Albert Pouvoir à Josette SOL	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
SIMON-DECK Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MAÏZ Moncef	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MAGRO Gisèle Remplaçante de Josette SOL Pouvoir à Josette SOL	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
DUKAN Alain	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
VORCHIN Magda Pouvoir à Samira ADNANE	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
URGIN Axel Pouvoir à Olivier PLACE	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	

¹ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 2/5²

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom du délégué de droit	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Signature du délégué
TORGEMEN Pascale	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
PESSAQUE Joël	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
VALLIER Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MBOUMBA Luc	Pouvoir à Martine GARRIGOU-GAUCHERAND	
DIALLO Nelly	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
BIEN Jean-Philippe	Pouvoir à Maurice BRAUD	
ADNANE Samira	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
HÉLIN Clémentine	Remplaçante de Bruno HÉLIN Pouvoir à Bruno HÉLIN	
HACHMI Jérôme	Remplaçant de Frédérique HACHMI	
DUFEU Jean-François	Pouvoir à Alain DUKAN	
WANNIN Michel	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
GILLET Christine	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
CAMARA Marie-Louise	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	



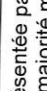
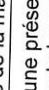

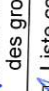


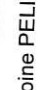



² Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

COMMUNE : CRÉTEIL

**DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS
DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

DÉCLARATION DE CHOIX n° 3/5³

Annexée au procès-verbal des opérations électorales













Nom et prénom du délégué de droit	Pouvoir à	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Signature du délégué
DEPREZ Patrice	Pouvoir à Sylvie SIMON-DECK	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
HÉNON Dominique		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
MÉLIGNE Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
PALMIER Joseph		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
ANAMBA-ONANA Pauline	Pouvoir à Maguy BOULARD	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
SALVIA Marie-Christine		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
TEISSÈDRE Michel		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
DIASSE Oumou	Pouvoir à Antoine PELISSOLO	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
BRAUD Maurice		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
ESOR Éric		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
CHRISTON Murielle		<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	
TOLEDANO Éric	Pouvoir à Chantal VALLIER	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale <input type="checkbox"/> Liste présentée par le groupe les républicains	

³ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 4/5⁴

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom du délégué de droit	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Signature du délégué
ANGLES Anne	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MULUMBA Martin	Pouvoir à Laurent CATHALA <input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
TAHRI Mohammed	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MORVAN Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
PERREAU Séverine	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
RUPAIRE Sylviane	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
HENRY Méhédi	Pouvoir à Mohammed TAHRI <input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MATTEI Marie	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
MAILLOT Jean-Jacques	<input type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
RABA Sonia	<input type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
HEBBRECHT Alexandre	Remplaçant de Thierry HEBBRECHT Pouvoir à Thierry HEBBRECHT <input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	
BETOUCHE Abdelouahab	<input checked="" type="checkbox"/> Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	

⁴ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

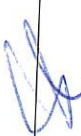
COMMUNE : CRÉTEIL

Communes de 9 000 habitants et plus
ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 5/5

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

	<input type="checkbox"/> . Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	<input checked="" type="checkbox"/> . Liste présentée par le groupe les républicains
LÔ Safia		
DING Emmanuel		
DUPUIS Vanessa	<input type="checkbox"/> . Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	<input checked="" type="checkbox"/> . Liste présentée par le groupe les républicains
KÉRISIT Bruno	<input type="checkbox"/> . Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	<input checked="" type="checkbox"/> . Liste présentée par le groupe les républicains

Fait à Créteil, le 03/06/2023 (neuf juin deux mille vingt-trois).

Le Maire,

Les membres du bureau,

Le secrétaire,

